

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **10 (1874)**

Heft 15

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

SAINT-IMIER.

10^e année.



1^{er} Août 1874

N^o 15.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Le Congrès de Saint-Imier (20, 21, 22 juillet 1874). Premières impressions. — Rapport sur la marche de l'*Educateur*, organe de la Société pédagogique de la Suisse romande, par Alexandre Daguët. — Correspondances. — Chronique bibliographique. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Une petite observation à nos collègues.

Le Congrès de Saint-Imier (20, 21, 22 juillet 1874). Premières impressions.

Le compte-rendu détaillé de ce Congrès paraîtra dans un bulletin à part, semblable à celui qui a paru sur le Congrès de Genève. Un sténographe habile s'étant chargé de la reproduction des discours et des débats des séances, nous aurons donc, il faut l'espérer, une image très-fidèle des actes de ce Congrès dont certaine presse s'est déjà plu, par avance, à travestir et les travaux et les paroles. Saint-Imier, ton nom n'en restera pas moins gravé dans les cœurs de tous ceux qui, pendant deux ou trois jours, ont eu le bonheur de prendre part à tes réunions et à tes fêtes! Jamais population ne s'est montrée plus sympathique au corps en-

seignant, jamais un Congrès scolaire ne s'est produit dans des conditions moralement aussi favorables et n'a été si véritablement populaire. Dès notre entrée dans le bourg coquet et florissant de la Suze, nos regards furent déjà charmés par l'air de fête répandu sur toutes les maisons pavoi-sées de drapeaux aux couleurs de la Confédération, des cantons romands et des pays étrangers qui avaient des représentants à Saint-Imier même, ou dont les délégués étaient attendus. Ravis de ce spectacle, les hommes d'école nationaux et étrangers le furent bien davantage de l'accueil qui leur était fait partout et de l'immense concours de personnes de toutes les classes qui se pressaient sur leur passage et ne faisaient avec eux qu'un cœur et qu'une âme. Les accords de deux excellentes musiques qui rivalisaient d'entrain et d'habileté, ne contribuaient pas peu à entretenir la joie dans les cœurs et la vivacité dans les esprits.

La liberté complète des allures et des paroles ajoutait un charme nouveau aux réunions tour à tour sérieuses et familières des instituteurs et de leurs hôtes. Les réunions sérieuses devaient emprunter un cachet exceptionnel de gravité au demi-jour imposant de ce temple dont la plus ancienne partie nous reportait aux temps si lointains de la reine Berthe, la princesse filandière du 10^{me} siècle. Les réunions familières à la cantine offraient, en échange, le coup d'œil le plus riant par son emplacement à mi-côte d'un vallon verdoyant, par une décoration du meilleur goût et par l'excellente disposition de deux tribunes, l'une destinée aux orateurs et l'autre à la musique.

Mais laissons là le côté pittoresque et gracieux de la fête pour nous occuper un peu des grandes questions et des féconds enseignements qu'a mis en relief la cinquième assemblée générale annuelle du corps enseignant de la Suisse romande.

L'école populaire, évidemment, ne portera tous ses fruits que lorsque la fréquentation aura pu être rendue réellement obligatoire. Mais comment arriver à cette fréquentation obligatoire dans les familles indigentes ou qui ont besoin de leurs enfants pour leurs travaux agricoles et industriels ? Telle était l'une des questions posées par le programme. Malheureusement, le rapport de l'inspecteur d'écoles, M. Schaffter, de Neuveville, n'a pas pu être discuté avec l'attention qu'il méritait, parce que la question des écoles normales, sur laquelle a rapporté M. Maillard, de Lausanne, professeur à l'école normale, avait pris des dimensions trop grandes dans les débats.

Les écoles normales proprement dites sont-elles absolument nécessaires ? Comment y suppléer, si elles ne le sont pas ?

Ce sujet a été discuté contradictoirement, les uns, comme M. Maillard, penchant pour l'école normale avec un externat à la façon de Lausanne, d'autres avec MM. Pelletier et Dussaulx, se prononçant pour un stage dans une école avec admission aux cours universitaires ou académiques, comme à Neuchâtel, pendant qu'une opinion intermédiaire, celle de M. Daguet et de M. Paux de Neuchâtel, estime qu'il n'y a lieu de condamner absolument ni l'école normale interne, ni l'externat, parce que tout dépend du milieu, de l'organisation et du chef de l'établissement. Dans la Saxe, un des pays où l'instruction est le mieux organisé, on a trouvé le moyen de concilier la liberté même avec le séminaire.

La condamnation absolue des écoles normales n'a pas été votée par la majorité, mais elle a réuni une minorité considérable qui préfère la liberté complète.

La troisième question, celle de la fondation d'une caisse de secours pour les instituteurs ne pouvait prêter qu'à des discussions de détails et relatives surtout à l'exécution de cette proposition à la fois philanthropique et d'intérêt privé. Aussi l'assemblée a-t-elle acclamé l'exposé de motifs et le projet de M. Villommet, de Neuchâtel, mais non sans quelque légère modification. Elle a rejeté, par exemple, l'article ou l'alinéa qui appelait les enfants de l'école à contribuer à la formation du fond de secours.

La proposition individuelle de M. Vial, tendant à fonder *un denier de l'école*, n'a pas été admise pour la même raison. Toutefois, comme il pourrait être donné une autre interprétation à ces mots : *denier de l'école*, par exemple quand on entendrait par là *une contribution des amis de l'école*, la question restera à l'étude pour le prochain Congrès qui se réunira à Fribourg.

C'est déjà dans la cité des Zœringen que s'était réuni, comme on sait, le premier Congrès des instituteurs de la Suisse romande, le 6 août 1865. Le tour de cette capitale revenait naturellement, à moins que le Valais, le sixième membre de l'alliance romande n'eût été en état de nous recevoir. Mais comment les pauvres instituteurs du Valais seraient-ils en mesure de songer à une réception de ce genre dans une situation financière qui ne leur permet pas même de se rendre à une petite distance de leur canton.

Le choix de Fribourg, où existe une société opposée à la nôtre, a surpris bien des personnes. Mais ce choix était im-

posé par le tour de rotation, et la ville du Père Girard, d'ailleurs, n'a pas cessé de renfermer une population amie de la lumière, de la liberté et du progrès. Le directeur de l'instruction publique lui-même, M. Henri Schaller, en annonçant aux instituteurs fribourgeois que la Société romande se réunirait à Fribourg en 1876, a exprimé la ferme confiance qu'elle y serait accueillie comme on sait à Fribourg accueillir les Confédérés.

Mais le bon accueil d'un peuple ne consiste pas seulement dans l'hospitalité accordée aux membres, dans les paroles courtoises échangées entre les personnes officielles. Il faut encore qu'une presse déloyale ne dénature pas systématiquement les paroles prononcées au Congrès et les actes de ses membres, comme cela s'est pratiqué dans certaines feuilles après le Congrès de Genève, et comme vient de le faire encore un journal ultramontain qui a prêté au rédacteur en chef de l'*Educateur* des paroles diamétralement opposées à celles qu'il a prononcées dans le débat auquel a donné lieu le passage d'un discours relatif aux dogmes et à la morale.

Rien de semblable, espérons-le, ne nous attend à Fribourg dans deux ans. Quoi qu'il en soit, la Société romande et son organe resteront ce qu'ils sont et ne changeront pas de couleur ou de teinte pour complaire aux obscurants et aux adversaires systématiques de toute pensée indépendante.

A Saint-Imier, ce qu'il y avait de plus beau et de plus touchant, c'est l'unanimité de la population dans la sympathie. Honneur et merci aux pasteurs, à commencer par celui de Saint-Imier, M. Fayot, honneur aux autorités, aux citoyens, à la musique et aux dames de cette contrée à la fois si intelligente et si laborieuse ! Honneur et merci aussi au comité-directeur dont les membres zélés méritent la profonde reconnaissance de la Société romande. La présidence de M. le conseiller d'Etat Bodenheimer a laissé aussi des impressions dont l'auteur de ces lignes s'est rendu l'interprète au banquet en signalant le talent et l'impartialité qui l'ont caractérisée. Honneur et merci enfin aux étrangers de distinction, Français et Belges, qui ont honoré le Congrès de leur présence et dont les noms seront toujours chers à leurs frères de la Suisse romande et allemande présents à Saint-Imier.



Rapport sur la marche de l'EDUCATEUR, organe de la Société pédagogique de la Suisse romande, par Alexandre Daguët.

Le transfert de l'*Educateur* de Genève à Saint-Imier avait fait naître pour l'existence et l'avenir de notre organe plus d'un fâcheux pronostic. « Quelle figure, disait-on, fera après Genève, la cité européenne, une localité » mi-agricole, mi-industrielle perdue dans le Jura ? On soulignait la concurrence qu'allaient faire à l'*Educateur* d'abord le *Bulletin pédagogique* du Sonderbund scolaire de Fribourg en Nuithonie, et celle plus dangereuse encore de l'*Ecole*, joli journal populaire d'éducation qui avait débuté à Lausanne en nous faisant l'honneur de nous prendre deux des trois mots de notre belle devise : « Dieu, Humanité, Patrie. » Dans le Jura lui-même, les Ajax boudeurs et les Thersistes narquois ne faisaient pas défaut. Mais à la confusion de tous les oiseaux de mauvais augure, il se trouva que l'*Educateur* de Saint-Imier non-seulement pouvait soutenir le parallèle avec tous les sièges précédents, mais qu'il avait même réussi à se procurer plus d'abonnés qu'il n'en avait eu à Genève et dans tout le cours de son existence décennale.

Nos relations avec l'étranger ne devaient pas souffrir davantage de la translation, car loin de diminuer, elle a pris une nouvelle extension. Aux feuilles suisses, françaises, belges, allemandes, italiennes, anglaises, espagnoles sont venus se joindre des journaux scolaires des Etats-Unis dont nous déplorons l'absence, et même une feuille scolaire de la Serbie qu'aucun de nous malheureusement ne peut déchiffrer et dont je suis réduit à me faire traduire de temps en temps quelque page, et le sommaire des numéros pur et simple. A l'échange ne se bornent pas nos rapports avec les feuilles dont nous parlons. La plupart des journaux avec lesquels nous pratiquons l'échange, nous citent et nous font des emprunts. Les feuilles pédagogiques de Vienne, rédacteur M. Yessen, s'exprimaient encore dernièrement en termes sympathiques pour notre œuvre et le soin que nous mettons à suivre le mouvement pédagogique dans les contrées d'outre-Rhin.

Les feuilles scolaires de l'Espagne ne sont pas moins reconnaissantes à l'*Educateur* de l'intérêt qu'il prend aux écoles de la Péninsule et de la classe enseignante primaire si maltraitée dans ce pays depuis la révolution qui semblait devoir l'affranchir.

En parlant des 70 journaux scolaires à nous connus que comptait encore la patrie du pédagogue et humaniste Luis de Vivès, en dépit de tous les fléaux qui la désolent, nous exprimions un jour le vœu qu'une revue accréditée de l'Espagne, les *Annales de l'enseignement de Madrid* de M. Cardéera ou le *Magisterio* espagnol de M. Ruiz y Salazar, voulussent bien compléter notre liste. Quelques jours après, nous lisions dans les *Annales* une statistique aussi complète que possible de la presse scolaire espagnole et qui porte à près de 100 le nombre de ces organes de la pédagogie dans la terre natale de Joseph, le pédagogue des Pauvres. Notre sollicitude pour l'école es-

pagnole nous a valu aussi des paroles bienveillantes de M. Cobos, le rédacteur en chef du *Profesorado*, journal très-bien fait et originalement pensé qui se publie à Grenade, la perle de l'Andalousie.

« M. Daguët, l'illustre professeur, ainsi s'exprime en termes trop flatteurs » M. Cobos, le rédacteur en chef de la revue publiée par la Société des instituteurs de la Suisse romande, s'occupe de la situation de la presse scolaire de notre pays et remarque avec étonnement que dans une contrée bouleversée par la guerre civile, nous puissions entretenir autant de journaux. Les conclusions de M. Daguët sont fort honorables pour nous et nous lui en faisons nos sincères remerciements. C'est pour nous une véritable consolation, dans la triste lutte que nous soutenons, de voir nos efforts et nos sacrifices pour la cause de l'éducation populaire connus et appréciés. »

Nobles éducateurs espagnols ! Le premier devoir de la fédération universelle n'est-il pas de tendre la main aux hommes d'école opprimés ? Si Emilio Castelar fut resté à la tête de votre république, je m'étais bien promis de proposer aux instituteurs suisses une adresse à ce grand orateur et homme d'Etat pour le conjurer de prendre en mains la cause de l'école primaire dont l'ancien professeur d'histoire universitaire me paraissait n'avoir pas assez compris l'importance et la nécessité absolue pour le relèvement de son pays. Espérons que l'avenir sera plus propice à votre beau pays que le présent. Nous notons néanmoins comme un point lumineux la formation d'une association nationale du corps enseignant primaire dont l'organe officiel a commencé à paraître à Madrid le 1^{er} juillet et qui a pour objet de perfectionner l'éducation et de travailler à l'amélioration de la position du corps enseignant.

Le pays voisin que nous sommes le plus portés à étudier et à imiter, c'est toujours la France, la France dont nous parlons et écrivons la langue avec amour sinon toujours avec pureté et élégance. La France d'ailleurs, quoique l'éducation populaire n'y ait jamais été organisée ni pratiquée comme en Allemagne et en Suisse, n'a pas laissé de nous éclairer, de nous instruire ces dernières années, d'abord par ses excellents journaux, parmi lesquels nous citerons le *Manuel général de l'instruction publique* de M. Charles Defodon. La sympathie de ce publiciste scolaire pour la Suisse se décelait encore dernièrement par la publication d'articles sur Pestalozzi et il nous en donne une autre preuve réjouissante en venant s'asseoir pour la troisième fois au milieu de nous. C'est aussi par d'importants ouvrages tels que ceux que MM. Bréal, Hippeau, Littré, Jules Simon, Delon, Fonssagrive de Montpellier, Salmon, André, Figuiet, Vivien et bien d'autres dont on peut lire l'analyse ou le compte-rendu dans la chronique bibliographique de notre journal. La pédagogie française fait en partie les frais de cette rubrique de l'*Educateur*, sans parler des articles de fond consacrés à ceux de ces ouvrages qui offrent le plus d'actualité et d'intérêt pour nous.

A l'Allemagne, nous avons emprunté plusieurs notices relatives aux jardins d'enfants, à l'hygiène, aux sciences naturelles, à la psychologie, à

l'histoire de la pédagogie, branche trop peu cultivée en France, où l'on a même poussé l'oubli des services rendus dans ce domaine des études jusqu'à prôner comme neufs des ouvrages empruntés en partie à Fritz de Strasbourg et Jullien de Paris, l'ancien directeur de la *Revue encyclopédique*, auteur d'un livre sur Pestalozzi dont la première édition a paru en 1812 et l'autre en 1842.

La Suisse allemande nous a fourni aussi plus d'une idée salubre, plus d'un thème fécond à exploiter pour la Suisse romande, par exemple la composition d'un livre de lecture pour l'école professionnelle, rédigé sous le patronage du *Schweizerischer Lehrerverein* et dont l'*Educateur* a donné une analyse. J'appelais même l'attention des gouvernements de la Suisse romande sur cet ouvrage et je proposais d'en faire faire une traduction. Cette proposition n'a pas trouvé d'écho.

La pédagogie comparée, à part l'intérêt de curiosité qui s'attache à la connaissance des faits relatifs au progrès de l'éducation dans tous les pays civilisés, offre aussi un grand moyen d'instruction mutuelle et d'émulation.

La Belgique, cette terre de vieilles libertés et de vives lumières, la patrie du romancier national Conscience et de l'historiosophe humanitaire Laurent, est aussi la terre natale de Laveleye, le publiciste scolaire dont le regard scrutateur embrasse tous les peuples dans ses recherches. Depuis bien des années déjà, nous avons dans le *Progrès* de Bruxelles un ami et un informateur précieux en ce qui concerne l'instruction publique des pays wallons et flamands, et c'est avec plaisir aussi que nous recevons le *Moniteur*, organe des instituteurs primaires de Gand, feuille bimensuelle comme la nôtre. La Belgique nous donne un nouveau témoignage de ses bonnes dispositions envers nous en se faisant représenter par deux délégués dans l'assemblée de Saint-Imier.

L'Italie, cette terre des vivants, nous a aussi donné de belles leçons de dévouement à une grande cause et de grandes individualités pédagogiques dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs. Une autre gloire de ce pays de Victorin de Feltre, c'est l'encouragement qu'y trouvent les efforts même inaperçus des compatriotes de ceux qui sont l'objet des distinctions des corps savants ou utiles de ce grand pays. Parmi les hommes les plus actifs dans l'œuvre de régénération pour sa patrie et dans une touchante sympathie pour le progrès scolaire dans les autres, nous pouvons certainement citer ce Vincent de Castro, dont nous avons fait ressortir à plus d'une reprise les mérites pour la propagation des jardins d'enfants et de la méthode frœbelienne. Un des pédagogues les plus sérieux de la Péninsule, M. Ignazio Cantu, a daigné s'occuper aussi de la réunion de Saint-Imier et s'en est exprimé dans les termes les plus fraternels.

La Suisse italienne continue à nous vouer une attention amicale et envoie ordinairement à nos fêtes son éloquent chanoine Ghiringhelli, dont nous aurons, je l'espère, l'occasion d'entendre résonner les accents patriotiques dans cette enceinte et au banquet. Les deux journaux scolaires de ce canton,

l'Educatore et il Portafoglio sont au nombre des feuilles les plus instructives avec lesquelles nous faisons l'échange.

La pédagogie comparée n'est cependant vraiment utile qu'à la condition de venir après l'étude des principes proprement dits et de la didactique. Dans la première phase de *l'Edicatoreur*, une part très-grande a été faite à cette base fondamentale de la science éducative. Nous y revenons volontiers quand l'occasion s'en présente.

C'est ainsi que l'étude de la langue, cette clef de tout le savoir humain, a été exposée dans notre revue à des points de vue très-différents par MM. Bourqui de Delémont, Pelletier de Genève et Dubois de Saint-Imier ; elle vient encore de faire l'objet d'un curieux mémoire de M. Bard d'Aubonne, qu'on peut taxer de novateur assez hardi, car au rebours de ses émules et devanciers qui ne veulent que réformer et modifier, M. Bard fait une guerre à outrance à toutes les grammaires et ne vise à rien moins qu'à opposer une méthode naturelle à des procédés surannés et mécaniques qui lui rappellent l'alchimie, l'astrologie et les sciences occultes du Moyen âge.

Dans le mémoire qu'a donné *l'Edicatoreur*, il ne s'agit encore que de démolir ; M. Bard annonce une reconstruction, c'est là que nous l'attendons. Mais s'il peut parvenir à nous faire sortir de l'ornière des grammaires, il aura rendu un grand service à l'enseignement et à l'école. Rapprochement qui ne manque pas de sel ; le mémoire de M. Bard se rencontre avec un article anti-grammatical du *Moniteur* de Gand et qui n'est que le développement de la même pensée dominante que l'on pourrait résumer, je crois, par cet axiome du grand écrivain allemand Herder : « Ce n'est pas par les grammaires, c'est par la langue qu'on étudie la langue. »

On connaît notre principe en fait de réforme et d'innovation. *Essayez tout et retenez ce qui est bon.* A ce mot même *essayez tout* il y a une limite naturelle. Par tout, il faut entendre ici les méthodes et les procédés approuvés par des hommes compétents, en harmonie avec la nature humaine et sanctionnés par une certaine expérience. Autrement, l'année scolaire pourrait se passer en essais malheureux et en tâtonnements excessivement nuisibles à l'école.

C'est dans cet esprit que nous avons traité la question de la réforme orthographique, repoussé la phonographie et donné les mains à la néographie.

Nous travaillons dans le même esprit à diminuer les préventions qui existent encore contre les *jardins d'enfants*, parmi les hommes d'école eux-mêmes qui prétendent trouver quelque chose de factice, de contraint et de trop artificiel dans la méthode fröbelienne.

L'intuition, l'invention et la concentration des connaissances, tels sont les trois grands principes, la *triade éducative* à laquelle notre philosophie voudrait tout ramener comme au point de départ et au critère de tout enseignement naturel, gradué et solide.

La concentration ou méthode qui consiste à faire travailler la pensée plutôt que la mémoire et vise à la solidité plutôt qu'à l'étendue des notions, a trouvé un auxiliaire convaincu et persuasif dans un magistrat grison,

M. Planta, ancien député aux Etats, dont nous avons extrait quelques réflexions. Les critiques de cet Aristarque scolaire, dilettante au fond plutôt que connaisseur en cette matière, ont trouvé de l'écho dans la Grande-Bretagne. L'un des rédacteurs du *School-Board Chronicle*, M. Bickers, m'a prié de lui procurer un exemplaire de l'opuscule de M. Planta. Je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que d'en écrire à ce dernier et de lui envoyer les lignes du rédacteur anglais. Je ne sais si M. Planta a écrit à Londres. Mais je suis jusqu'ici sans nouvelles de Coire et ne sais comment expliquer ce silence à mon correspondant et collègue de Londres.

Si la mission politique et sociale de la Suisse, au milieu des grandes nations qui l'entourent, est une mission de paix, de neutralité, de médiation, de bienfaisance, le rôle de la pédagogie suisse ne serait-il pas de servir d'intermédiaire et de trait d'union entre les systèmes d'éducation du Nord et du Midi? N'est-ce pas là un des caractères essentiels de ce programme de fédération universelle, proclamé à Paris en 1867, discuté et voté à Genève, et dont la réalisation définitive doit faire l'objet de la dernière séance de ce Congrès.

Payer aux morts illustres, aux chefs, aux héros et aux martyrs de la pédagogie universelle un noble tribut de regret et de reconnaissance et signaler leurs mérites à l'admiration des contemporains, n'est-ce pas là encore le devoir qu'impose notre presse pédagogique, la grande pensée de la solidarité, de la famille humaine et de l'unité éducative qu'elle implique.

En ce qui concerne la nécrologie des deux dernières années, l'*Educateur* est un peu en arrière et les vivants ont fait tort aux morts. Nous comptons cependant commencer dans le numéro le plus prochain la funèbre galerie des hommes éminents ou célèbres enlevés à l'école, aux sciences et aux lettres. La liste, malheureusement, en est assez longue. La mort, ce roi des épouvantements, comme l'appelait Bossuet, et qui n'était aux yeux du fabuliste philosophe Lafontaine que *le soir d'un beau jour* (pour le sage du moins) a fait de rudes ravages dans le champ des hautes intelligences et des hommes d'école en particulier. Ecoutez plutôt ces noms :

En Suisse. Grünholzer, Walter Munzinger, Henri Jacottet, Anguste de la Rive, Louis Agassiz, Hagenbach, Bungener, le pasteur Tschudi, Guillaume Vischer.

En France. Jules Michelet, Jules Janin, Tocqueville.

En Allemagne. Lüben, Stälin et Wolfgang Menzel.

En Italie. Alessandro Manzoni, Rafaële Lambruschini et Niccolo Tommaseo.

En Belgique. Anguste Vischer de Liège et Van den Weyer de Louvain.

Si l'*Educateur* mérite des reproches pour avoir trop tardé à rendre les derniers devoirs aux vaillants morts au champ d'honneur, il s'est enrichi, vous l'aurez remarqué, de deux rubriques nouvelles, les maximes et les anecdotes scolaires.

La maxime ou aphorisme scolaire a l'avantage de condenser sous une

forme laconique et cependant expressive les résultats de l'expérience et de la raison éducatives.

Les anecdotes scolaires, comme tous les autres récits de ce genre, ont leur sel et leur utilité parce qu'en égayant l'esprit, elles nous en apprennent souvent beaucoup plus sur un système, un caractère, une individualité remarquable qu'un volume entier de dissertations ou de récits plus étendus, ce qui ne veut cependant pas dire que les anecdotes puissent être considérées comme l'âme de l'histoire dont les *poésies* seraient les *fleurs*, si l'on en croit un jeune écrivain, M. Jules Scholl, de Bienne, qui vient de débiter dans le monde des lettres par un volume de 400 pages sur l'Islam et son fondateur. Dans son histoire de Pestalozzi, l'un des écrits les plus substantiels qui aient vu le jour dans notre terre romande depuis l'histoire littéraire de l'éducation de M. Burnier, l'honorable auteur, M. de Guimps, a tiré un merveilleux parti de l'élément anecdotique. On lui a reproché d'avoir sacrifié les vues générales à l'anecdote. Mais ce reproche ne nous paraît pas fondé à l'endroit de l'écrivain distingué auquel on doit une *philosophie de l'éducation*, fondée sur les principes pestalozziens.

Il est même regrettable que M. de Guimps n'ait pas connu certaine anecdote qui l'eût vraisemblablement engagé à modifier quelque peu son opinion sur celui des collaborateurs de Pestalozzi qu'on appelait le mathématicien de la méthode. Peut-être entendrez-vous avec quelque plaisir ce trait qui m'a été conté à plusieurs reprises par un témoin oculaire et auriculaire digne de foi, le Père Girard. En novembre 1809, ce grand éducateur, alors préfet des écoles françaises de Fribourg, sa ville natale, fut appelé par la Haute Diète fédérale, à procéder à une enquête de l'institut d'Yverdon. La Confédération de cette époque ne pensait pas, vous le voyez, sortir des limites de ses attributions en s'intéressant à l'instruction publique. Le Père Girard avait pour collègues dans cette visite officielle le conseiller d'Etat Abel Mérian de Bâle, magistrat habile du régime helvétique, et le professeur de mathématiques Trechsel de Berne. Ces trois messieurs étaient depuis un jour ou deux à Yverdon, et s'entretenaient un jour familièrement avec Pestalozzi qui s'exprimait avec l'animation et le feu qu'il mettait dans ses entretiens comme dans ses leçons.

Tout à coup le Père Girard se sent tiré par la basque de l'habit contre lequel il avait échangé pour la circonstance le froc de saint François; en se retournant, il reconnaît le mathématicien de l'institut, Joseph Schmid qui, le tirant à l'écart, lui dit : « Comment pouvez-vous discuter avec ce vieux fou, il rade. »

L'homme qui tenait ce langage devait tout ce qu'il était à celui qu'il traitait avec tant d'insolence et de mépris. Frappant exemple des effets d'une culture sans cœur et sans entrailles ! C'est cependant ce développement de l'entendement humain séparé du sentiment que nous prêchent certains esprits, oubliant que le jour où l'instruction ne sera plus, pour bien des gens, que de faire le mal avec raffinement et audace, ce jour-là aussi l'opinion pu-

blique sera fort tentée de donner gain de cause aux obscurants qui déclarent à priori l'instruction du peuple un péril et un fléau pour la Société.

(A suivre.)



CORRESPONDANCES.

Neuchâtel. le 25 juillet 1874.

Dans le nombre des résolutions prises au Congrès de Saint-Imier en ce qui regarde la fréquentation des écoles, une seule, celle des droits qu'a l'Etat d'obliger tout enfant à acquérir une instruction suffisante et partant à fréquenter les écoles régulièrement, est appelée, selon moi, à produire de bons résultats si les gouvernements que cela concerne mettent la main à l'œuvre. En effet, la fréquentation d'une école ne dépend pas de la manière plus ou moins bonne dont cette dernière est tenue, et la classe dirigée par un bon maître ne compte pas beaucoup moins d'absences que celle à la tête de laquelle se trouve un instituteur dont le zèle et les capacités pédagogiques laissent à désirer. Quelle que soit l'attention que vouent à cet égard les commissions d'éducation, elles sont impuissantes à résister aux parents, aux maîtres d'apprentissage et autres encore trop nombreux chez nous qui cherchent à exploiter l'enfance au grand détriment de son instruction, si une loi énergique ne les met à même de réagir. Le canton de Neuchâtel a fait ses expériences à ce sujet et a reconnu que l'Etat, qui inscrit dans ses lois le principe de l'instruction obligatoire, doit le corroborer par des mesures d'exécution sévères, très-sévères même, sinon, ce beau principe de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque n'est qu'un vain mot, une belle étiquette. Notre loi scolaire de 1861 n'avait pu porter un remède assez efficace à la mauvaise fréquentation des écoles parce qu'elle facilitait encore trop les ennemis de l'instruction ; en maintes occasions, le corps enseignant neuchâtelois s'est ému du laisser-aller qui existait à cet égard, et en 1868, réuni en conférences générales au château de Neuchâtel, il recherchait les causes de la mauvaise fréquentation des écoles et les moyens d'y remédier. Ces moyens ont été trouvés ; M. Numa Droz, directeur de l'instruction publique, a présenté, en 1871, au Grand-Conseil, une loi réglant la matière et en vigueur depuis deux ans environ. Aussi ai-je été très-étonné, pour ma part, en voyant mentionner dans le rapport général présenté à Saint-Imier par M. Maillard sur la question qui nous occupe, le rapport des instituteurs neuchâtelois fait en 1868, aujourd'hui une relique. C'était la loi scolaire qui nous régit maintenant qu'il eût fallu faire connaître ; par là chacun aurait pu s'assurer que les moyens cherchés dans d'autres cantons pour arriver à une bonne fréquentation des classes, nous les possédons. Je regrette qu'aucune de nos sections pédagogiques n'y ait songé. Si vous le jugez à propos, Monsieur le rédacteur, je pourrais, dans une prochaine lettre, exposer brièvement ce que notre loi renferme à ce sujet ; pour le moment, je me bornerai à dire que la fréquenta-

tion, dans les écoles neuchâtelaises, s'est considérablement modifiée et qu'elle se modifie encore chaque jour à mesure que la loi est de plus en plus connue et qu'elle entre dans nos habitudes.

Ami GUEBHART, inspecteur.

Bords du Rhône, 23 juillet 1874.

J'étais le seul instituteur valaisan qui assistât à votre belle réunion de Saint-Imier, et une indisposition momentanée me retenait loin de la séance où l'on a interpellé les Valaisans. Je n'ai donc pas pu vous dire ce que je vous écris en ce moment, concernant les motifs qui éloignent mes compatriotes de vos fêtes. Je me rappelle vous avoir entendu dire une fois : « Il est » difficile qu'un sac vide se tienne debout. » Or nous, pauvres régents valaisans, que sommes-nous autre chose que des sacs vides avec nos minimes traitements dont le plus lucratif est de fr. 650 pour une école qui dure toute l'année ?

A cet égard, il m'est venu une idée que je soumets à mes collègues. Pourquoi tous les instituteurs de la Suisse ne seraient-ils pas traités de la même façon et pourquoi faut-il qu'il y en ait qui soient considérés comme des parias ?

X

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

MANUEL DE GÉOGRAPHIE pour les écoles primaires du Jura bernois, par *N. Jacob*, instituteur au progymnase de Bienne. Première partie. Canton de Berne. Bienne 1874.

Faut-il commencer l'étude de la géographie par le globe ou par le lieu natal ?

Les esprits analytiques, ceux qui procèdent du général au particulier, prétendent que ce n'est que par la connaissance de l'ensemble que l'on acquiert une idée juste et vraie des détails. Ils ont peut-être raison s'il s'agit des études supérieures où la méthode d'enseignement doit avoir un caractère plus rigoureusement scientifique.

Mais les praticiens, les hommes d'école qui sont aux prises avec la tâche difficile d'instruire les enfants de sept à quatorze ans, savent par expérience que pour les intelligences novices, ce sont au contraire les détails qui amènent graduellement à des notions d'ensemble. La science des petits enfants est fragmentaire et l'on ne peut les instruire que par des détails qu'on rapproche ensuite peu à peu pour en faire un tout. Mettre les généralités en tête, c'est commencer par la fin. C'est donc par la connaissance du lieu natal qu'il convient d'aborder l'étude de la géographie à l'école primaire. Ce point de départ permet à l'instituteur de faire connaître à l'enfant, d'une manière tout à fait intuitive, pratique, bien mieux que par des définitions abstraites,

au dessus de sa portée, le sens des termes techniques qui appartiennent à la géographie physique.

C'est cette marche synthétique que nous retrouvons avec plaisir dans le plan d'études primaires du canton de Berne : d'abord le domicile et la commune, son horizon, sa situation, sa topographie, sa configuration, son climat, ses eaux, ses productions naturelles, toute sa géographie physique, ses voies de communication, sa population, ses ressources commerciales et industrielles, sa statistique ; puis la paroisse, le district, le canton, en suivant la même marche, avec quelques indications récapitulatives sur les limites, l'étendue, les climats, les sources d'industrie, les institutions politiques, l'histoire territoriale, etc.

Personne mieux que l'auteur de la partie géographique et scientifique du plan d'études primaires n'était qualifié pour mettre en pratique ce programme dans la composition d'un manuel de géographie à l'usage des écoles jurassiennes. Il lui suffisait de traduire, en l'abrégeant quelque peu et en modifiant l'ordre des matières, sa géographie du canton de Berne si justement appréciée dans la partie allemande du canton. C'est ce que vient de faire M. le professeur Jacob dans le petit volume de 40 pages qui sort de presse.

L'auteur débute par la description détaillée du Jura bernois en suivant le programme et la méthode du plan d'études et en indiquant à l'instituteur ce qu'il doit faire pour préparer lui-même la description du domicile. Cette première partie renferme, en outre, sous forme d'aperçu rétrospectif, des détails topographiques et statistiques sur le pays et ses habitants, ainsi qu'un résumé chronologique sur la formation territoriale de l'évêché de Bâle.

Les autres parties du canton ont été traitées d'après le même plan. L'ouvrage se termine par un aperçu d'ensemble sur les limites, le climat, la population, l'industrie, les voies de communication, les institutions politiques et l'administration du canton de Berne.

Les différentes sections du traité sont accompagnées d'exercices récapitulatifs : voyages, dessins de cartes, question d'orientation et autres qui obligent maîtres et élèves à un travail personnel à côté de l'emploi ordinaire du livre. Il est peut-être à regretter que l'édition française, sensiblement abrégée, ait supprimé certaines indications étymologiques, géologiques, historiques et autres, dont les instituteurs jurassiens eussent fait volontiers leur profit.

Jusqu'à ce moment, les instituteurs de la partie française du canton avaient quelque peu raison de se plaindre de l'absence de bons manuels appropriés au nouveau plan d'études ; désormais plan d'études et manuel sont en parfaite harmonie en ce qui concerne l'enseignement de la géographie du canton de Berne. C'est un premier pas vers l'uniformité des manuels, c'est-à-dire un nouveau trait d'union entre l'ancien canton et le Jura.

Il ne reste plus qu'à prier M. Jacob de poursuivre une tâche si bien commencée, en donnant aussi bientôt à nos écoles françaises une traduction de sa géographie de la Suisse et de celle de l'Europe. Succès oblige.

Alexis BOURQUI,

PARTIE PRATIQUE.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE.

Séance du 20 avril 1874.

Rapport de la commission chargée d'examiner le banc-pupitre présenté par M. David dans la séance du 20 décembre 1874.

Messieurs et chers collègues,

La commission que vous avez nommée pour examiner et étudier le banc-pupitre de M. David a eu plusieurs séances, et ce n'est qu'après un travail sérieux, comparatif et complet qu'elle a rédigé les conclusions qu'elle vient vous soumettre dans le présent rapport. La commission a pensé rester dans de justes limites en se plaçant simplement au point de vue pratique et hygiénique..

Nous commencerons, Messieurs, par vous donner la description du modèle de ce banc-pupitre, telle qu'elle a été formulée par M. David dans l'exposé qui a été lu à l'assemblée du 20 décembre 1874.

Ce banc-pupitre est un meuble à une place et d'une mobilité complète.

Le siège ainsi que ce pupitre sont fixés sur deux patins ou traverses en bois dur. Il est immobile, tandis que la table peut être levée ou abaissée à volonté de façon à permettre soit à un enfant, soit à une personne adulte de pouvoir s'y placer convenablement. Sur les faces intérieures et extérieures des montants du pupitre, figure une petite échelle métrique qui permet au maître de l'élever ou de l'abaisser selon la taille plus ou moins développée de l'élève.

Le dessus du pupitre, c'est-à-dire la partie sur laquelle s'opèrent les travaux, a le double avantage de rester plate ou inclinée.

Au moyen de deux charnières, cette même partie sert de couvercle en forme d'abattant sur un petit casier qui est établi entre les deux montants mobiles du pupitre, pour soigner les livres, cahiers, etc.

La partie fixe, c'est-à-dire celle à laquelle se trouve adapté l'encrier est d'une largeur suffisante pour que l'élève puisse y placer non-seulement sa plume, sa règle ou son crayon, mais aussi tout ce qui lui est nécessaire pour le dessin, boîte de compas, etc.

Nous arrivons maintenant au marche-pied qui est formé d'une planchette légèrement inclinée, d'une largeur suffisante pour que l'enfant puisse y placer les pieds d'une manière convenable, c'est à-dire bien à plat et les pointes légèrement relevées.

Nous avons examiné soigneusement les parties essentielles de ce banc-pupitre : la table, le dossier, le banc et le marche-pied.

L'ensemble d'abord nous a paru très-convenable, et suivant l'opinion d'un des membres de la commission, M. le docteur Olivet, dont l'expérience en cette matière est bien connue des instituteurs, ce modèle est ce qu'il y a de mieux réussi jusqu'à présent, sauf quelques modifications que M. David s'est empressé d'adopter.

La surface de la table est suffisante, la différence entre le rebord de celle-ci et le banc est nulle ; vous n'ignorez pas, Messieurs, que c'est une condition hygiénique importante pour la position de l'élève qui, ainsi, n'est pas obligé de jeter son corps en avant. Le banc est rompu au lieu de se composer d'une planche unie.

Le dossier a attiré notre attention d'une façon toute particulière en raison des divergences d'opinion qui existent à ce sujet.

Le dossier du banc-pupitre de M. David est composé d'une simple planche fixée à l'équerre avec le dessus du siège; de cette manière, il répond complètement aux exigences de l'art hygiénique, car ce n'est pas la partie dorsale qui se fatigue le plus, mais bien la partie lombaire, et l'expérience qui a été faite est venue confirmer ce fait établi par tous les médecins. Ceci dit pour ceux qui veulent absolument des dossiers élevés. Ceux-ci ne sont qu'un appui momentané et non pas un soutien; le soutien réel de la partie dorsale ce sont les deux avant-bras qui viennent s'appuyer sur la table lorsque l'élève écrit. Or, grâce à l'ingénieuse disposition du banc de M. David, la table qui s'élève et s'abaisse à volonté comme nous l'avons dit, peut toujours être amenée à hauteur d'appui, suivant la taille des élèves.

Nous ne devons pas oublier d'indiquer le motif qui nous a fait rejeter le dossier incliné en arrière; d'abord le corps, lorsqu'il est appuyé, n'a plus son équilibre normal, et par suite il se fatigue considérablement.

Nous voici arrivés au marche-pied. La planchette destinée à cet usage nous a paru convenir bien préférablement au système de barre qui n'offre qu'un appui insuffisant et défectueux. Cette planchette peut aussi s'élever et s'abaisser, elle suit le mouvement d'exhaussement et d'abaissement de la table. (Ceci est justement une des modifications demandées à M. David par la commission.)

En résumé, ce banc-pupitre nous a paru réunir toutes les conditions nécessaires pour un bon meuble de classe.

Le présent rapport a été lu et approuvé en séance générale, au mois d'avril.

Au nom de la commission :

Jules BAUD, *rapporteur*.

NB. — M. David, professeur de gymnastique au collège et aux écoles primaires de Carouge (près Genève) s'empressera de donner tous les renseignements nécessaires sur son banc-pupitre, aux instituteurs et aux directions d'écoles. On peut s'adresser aussi au département de l'instruction publique, canton de Genève.

CHRONIQUE SCOLAIRE

FRANCE. — Le *Journal de l'Education populaire*, bulletin pour la Société de l'enseignement élémentaire, nous apprend qu'on a publié à Rouen un *Tartufe* de Molière tout à fait défiguré, et un *Robinson Crusoe* qui est transformé en un catholique fervent. « On n'a pas le droit, dit avec raison M. Albert de Rey, de faire des œuvres ainsi frelatées. »

Il ne manque plus que de faire un Lamennais jésuite et un Voltaire capucin.

ANGLETERRE. — Selon le *School-Board Chronicle* du 11 avril, l'événement de la semaine, à Londres, a été la conférence des maîtres élémentaires. Il s'agit de savoir si les inspecteurs seront pris parmi les instituteurs eux-mêmes, ou si, comme le veut le gouvernement, ils doivent être pris en dehors. Le *Journal de Londres* se prononce dans ce dernier sens :

• Nous demandons pour ce poste un homme bien élevé, qui ait étudié la
• société aussi bien que les écoles, qui ait le goût des questions sociales, avec
• le souci de l'avenir et de ses exigences; un homme attentif à la fois aux
• dispositions du Parlement et à celles de l'opinion publique, et qui joindra
• à cela le souffle d'indépendance et la largeur de vues, capables d'éclairer
• l'homme d'Etat, le penseur et le journaliste. Nous ne voulons pas dire
• qu'on ne puisse pas trouver des hommes comme cela parmi les instituteurs
• élémentaires les plus distingués, tout comme parmi les hommes des autres
• classes cultivées. Un homme d'un esprit supérieur qui aura passé quinze
• ou vingt ans de sa vie dans une école publique élémentaire, sera peut-être
• mieux qualifié pour ces fonctions que le professeur universitaire qui jugerait
• acceptable la place d'inspecteur. Mais il arrive aussi souvent qu'absorbés
• par le travail pénible de leurs classes, les instituteurs primaires n'aient pas
• eu le loisir, ni l'occasion d'étendre leurs vues au-delà de leur besogne jour-
• nalière. Une chose dont nous sommes certains, c'est qu'en prenant les ins-
• pecteurs dans tout le corps enseignant, sans distinction, on encouragera
• tous les instituteurs. »



Une petite observation à nos collègues.

Nous regrettons beaucoup d'avoir à signaler, à propos du congrès scolaire de Saint-Imier, l'étrange façon d'agir d'un grand nombre de sociétaires. Près de 150 personnes qui s'étaient fait inscrire n'ont pas retiré leur carte de logement et de banquet. Le Comité considérant ces inscriptions comme sérieuses, s'était engagé pour un certain nombre de couverts à la cantine et avait fait organiser des trains spéciaux de chemin de fer pour le soir. Mais ces nombreuses abstentions ont déjoué toutes les mesures qui avaient été prises et nous ont occasionné un déficit très-considérable. Tout en nous abstenant de réflexions amères à ce sujet, nous croyons néanmoins de notre devoir d'appeler l'attention de nos collègues sur la position fâcheuse qui nous est faite. Nous pouvons d'autant moins passer sous silence la conduite inconsiderée et peu consciencieuse des membres qui nous ont faussé compagnie, que la connaissance de ce fait pourra être fort utile aux personnes dévouées qui se chargeront de l'organisation de notre futur congrès et leur éviter plus d'une déception.

Saint-Imier, le 23 juillet 1874.

LE COMITÉ-DIRECTEUR.

Le Rédacteur en chef : A. DAGUET.